

## LA VIE DE LA COMMUNE

### HORAIRES MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h30 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Mercredi de 8h30 à 12h30

Le samedi 9h00 à 12h00.

Tél. 02.43.46.20.70

Email : accueil@aubigne-racan.com

Levée du courrier à 14h30 du lundi au vendredi, sauf mercredi à 12h30 et à 11h00 le samedi.

### RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En raison du lundi 5 avril férié (Pâques), la collecte des ordures ménagères sera décalée d'une journée durant cette semaine. Le ramassage se fera le **mardi 6 avril**. Les bacs doivent être sortis dès le lundi soir.

### CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le **mardi 13 avril** à 18h00 à la salle des fêtes.

### IDENTIFICATION DES CHATS

En vue d'une campagne de stérilisation des chats errants prévue prochainement, nous rappelons aux propriétaires l'obligation d'identification pour les chats de plus de sept mois nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

(Article L212-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Dans le cadre de cette campagne, nous recherchons des volontaires pour aider dans la capture des chats ainsi que des cages de transport (prêt le temps de la campagne).

**RAPPEL : Le port du masque est toujours obligatoire sur la voie publique à partir de 11 ans et ce jusqu'au 12 mai 2021 (arrêté préfectoral du 09/03/2021)**

### RAPPEL DES RÈGLES DE CONFINEMENT

Les restrictions actuellement en vigueur dans 19 départements sont étendues à tout le territoire métropolitain, **dès le samedi 3 avril** et pour une durée de 4 semaines, soit :

- pas de déplacement en journée au-delà de 10 km sauf motif impérieux (sur présentation de l'attestation) ;
- le couvre-feu reste en vigueur entre 19h00 et 6h00 sur tout le territoire métropolitain avec une obligation de présenter une attestation dérogatoire au couvre-feu lors des déplacements.

Les sorties et déplacements sans attestations dérogatoires sont interdits de 19h00 à 06h00, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3750 € en cas de récidive ; Les établissements autorisés à ouvrir ne pourront plus accueillir de public après 19h00.

Par ailleurs, aucun déplacement inter-régionaux n'est autorisé après le lundi 5 avril, sauf motif impérieux.

### TRAVAUX RUE DE LA GARE

Les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable sont prévus du **6 avril au 28 mai** rue de la Gare. Durant cette période et selon les phases du chantier, la circulation sera modifiée. Des déviations seront mises en place.



Rue de la Gaieté, la circulation sera en double sens.

### VACCINATION

Les professionnels de santé (médecin, pharmacienne, infirmiers) et la municipalité s'organisent : dès l'accord de l'ARS et la disponibilité de vaccins, des permanences devraient pouvoir être mise en place à Aubigné-Racan.

En parallèle, le centre de vaccination de Montval sur Loir (hôpital de Château du Loir) ouvrira ses portes le **mercredi 7 avril**. Vous pouvez prendre rendez-vous dès le 2 avril au 02.52.50.00.69 du lundi au vendredi (sauf jour férié) de 8h00 à 15h00.

### COLLECTE DES MASQUES USAGÉS

Pour rappel, les masques sont interdits dans le bac jaune ou la colonne de tri.

Vous pouvez soit les jeter avec les ordures ménagères, si possible dans un sac distinct soit les déposer dans le container dédié au dépôt des masques chirurgicaux à usage unique dans le hall d'accueil de la mairie.

Une fois collectés, ces masques seront décontaminés et broyés en particules. Ces particules serviront ensuite à la fabrication d'objets en plastique.

## LA VIE DE LA COMMUNE (suite)

### LISTES ÉLECTORALES

Vous avez **jusqu'au 7 mai** pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections départementales et régionales (prévues les 13 et 20 juin).

Pour cela, vous devez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

### ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les dates des élections départementales et régionales sont officiellement fixées aux 13 et 20 juin prochains. Les scrutins se tiendront de 8h00 à 18h00.

En raison de ce double scrutin, nous recherchons des électeurs d'Aubigné-Racan pour aider au dépouillement le soir. Si vous êtes disponible et que vous souhaitez participer, merci de bien vouloir contacter la mairie au 02.43.46.20.70 **avant le 7 mai 2021**.

### CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA GESTION DE L'EAU ET DES RISQUES D'INONDATION



Qualité de l'eau et des milieux aquatiques, partage de la ressource, aménagement et risques d'inondation... Ces sujets vous intéressent ?

**Du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> septembre 2021**, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations. Pour répondre au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](http://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr).

### SURVEILLANCE DES LIGNES ÉLECTRIQUES

ENEDIS informe qu'entre le **12 et le 23 avril** des vols seront réalisés à très basse altitude pour la réalisation de diagnostics des réseaux électriques de la commune.

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

### BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles et les élus souhaitent apporter quelques nouveautés, améliorations au sein de la bibliothèque municipale et connaître la "place" de celle-ci dans la vie de la commune, vos envies, vos besoins, etc.

Pour cela un questionnaire est à votre disposition du **jusqu'au 30 avril** :

- à la bibliothèque
- à la mairie
- chez les commerçants de la commune
- téléchargeable sur le site Internet de la commune

Les questionnaires sont à rapporter à la bibliothèque durant les heures d'ouvertures et/ou à la mairie.

## SERVICES / COMMERCES

### GARDES PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, veuillez appeler le serveur vocal disponible 24h/24 au **0825 12 03 04**

### RESTAURANT L'RACAN

Le restaurant L'Racan vous propose des repas à emporter le midi. Réservations et contact au 02.43.46.20.72

